CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E16343** **VALABLE JUSQU'AU** **01/12/2027**

ÉDITÉ LE 10/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1996

Forme juridique : SAS

Capital : 38 112

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE

Siret : 409 205 135 00034

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 020761500

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 412054D1247000/001 293754

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 412054D1247000/001 293754

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : ENVIRONNEMENT BATIMENT INTERNATIONAL SERVICES TRANSACTIONS

Sigle : E B I S T

6 RUE DE LA BRIQUETERIE
BP 90050
95330 DOMONT

Téléphone : 01 30 11 21 30 **Fax :** 01 39 91 22 52

Portable : 06 80 03 98 50

Responsabilité légale :
ICB GROUP (803 045 152) / PARON SEBASTIEN PRÉSIDENT / PARON SOPHIE DIRECTRICE GENERALE

Site Internet :

E-mail : ebist.sas@ebist.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 187 713 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	5	16/10/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/11/2026 12:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.